HANSEN INSTITUTE
FORMATIONS · HYPNOSE · THÉRAPIES BRÈVES

SAS HANSEN INSTITUTE · 6 allée de la Maisoeta, 64230 Uzein
Locaux : 6 rue Bernard Palissy, 64230 Lescar · 07 82 11 22 85 ·
hansenformation@gmail.com
N° de déclaration d'activité (OF) : 75 64 04937 64 · Certifié Qualiopi

BULLETIN D'INSCRIPTION – CONTRAT 2027

Formation de Maître praticien en hypnose ericksonienne

(intitulé administratif : communication ericksonienne, niveau 3)

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Portable : ..... Date de naissance : .....

E-mail : ..... Activité : .....

☐ Je suis en situation de handicap et je souhaite être contacté(e) pour organiser mon accueil (référent handicap : 07 82 11 22 85).

FORMATION CHOISIE

Lieu : ☐ Pau / Lescar

Module 1	Hypnose profonde et démonstration décryptée (Antoine Garnier) : 25 au 29 janvier 2027
Module 2	Stratégies thérapeutiques et hypnose avec les enfants : 1er au 5 mars 2027
Module 3	Psychopathologie clinique (Pau ou visio) : 25 et 26 septembre 2027
Module 4	RITMO® (Lili Ruggieri) : 4 et 5 octobre 2027

14 jours, soit 98 heures de formation, plus un mémoire · Horaires : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h 30.

TARIF ET RÈGLEMENT

Particuliers : 2 300 €, même prix quel que soit le mode de paiement, réglable au fil des modules.
Entreprise, OPCO, France Travail (AIF) : 2 950 € (devis sur demande).
Chaque module peut aussi être suivi séparément : voir les bulletins dédiés.

Mode de règlement : ☐ Chèque ☐ Virement

☐ Paiement en une fois : acompte de 500 €, puis 1 paiement de 1 800 € au début du module 1 (soit 2 300 €)

☐ Paiement module par module : acompte de 500 €, puis 3 paiements de 600 € au début des modules 2, 3 et 4 (soit 2 300 €)

☐ Financement OPCO / employeur : 2 950 € (devis sur demande)

Pour réserver ma place, je renvoie ce bulletin signé avec l'acompte (virement, ou chèque à l'ordre de SAS HANSEN). Si je règle par chèque, j'y joins aussi les chèques de chaque paiement, datés du premier jour du module concerné (encaissés à cette date). Paiement sans frais ni intérêts. L'acompte, de 30 % du prix au plus, n'est encaissé qu'à l'issue du délai de rétractation de 14 jours.

☐ Mon inscription intervient moins de 14 jours avant le début de la formation : je demande expressément à Hansen Institute de pouvoir y participer avant la fin du délai de rétractation de 14 jours.

HANSEN INSTITUTE
FORMATIONS · HYPNOSE · THÉRAPIES BRÈVES

SAS HANSEN INSTITUTE · 6 allée de la Maisoeta, 64230 Uzein
Locaux : 6 rue Bernard Palissy, 64230 Lescar · 07 82 11 22 85 ·
hansenformation@gmail.com
N° de déclaration d'activité (OF) : 75 64 04937 64 · Certifié Qualiopi

CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS GÉNÉRALES (résumé fidèle ; texte complet sur **hansen-hypnose.com/conditions-generales/**, qui fait foi). **Inscription** : les inscriptions sont enregistrées à réception du bulletin dûment rempli et signé, par ordre d'arrivée. Lorsque la formation est financée par un employeur, un OPCO ou France Travail, une convention de formation est établie avec le financeur. **Rétractation** : le stagiaire qui s'inscrit à titre individuel et finance lui-même sa formation dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de son inscription (signature du présent contrat) pour se rétracter, par lettre recommandée avec avis de réception. Ce délai va au-delà du minimum prévu par le Code du travail (art. L6353-5) et correspond à celui de la vente à distance. Aucune somme n'est encaissée avant la fin de ce délai (art. L6353-6) ; en cas de rétractation, aucune somme n'est due et les éventuels chèques remis sont restitués. **Acompte et paiement** : l'acompte représente 30 % du prix au plus et n'est encaissé qu'après le délai de rétractation. Le solde est réglé selon l'échéancier choisi. **Annulation par le stagiaire** : après le délai de rétractation, toute annulation est adressée par écrit. Quelle que soit la date de l'annulation, l'acompte versé (30 % du prix au plus) reste acquis à Hansen Institute : c'est la seule somme retenue en cas d'annulation avant le début de la formation. Une fois la formation commencée, en cas d'abandon non justifié par un cas de force majeure dûment reconnu, le prix prévu au contrat reste dû. En cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata de leur valeur (art. L6353-7). **Absences** : le stagiaire prévient l'organisme le plus tôt possible ; un rattrapage peut être organisé (replay ponctuel des exercices et démonstrations, visio ou autre session), selon les besoins pédagogiques et les places disponibles. Une absence non justifiée par un cas de force majeure ne donne pas lieu à remboursement. Une maladie ou un accident justifiés par un certificat médical sont examinés comme un cas de force majeure : si le stagiaire doit interrompre sa formation pour cette raison, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata. **Programme et annulation par l'organisme** : les programmes peuvent être adaptés pour des raisons pédagogiques, dans l'intérêt des stagiaires. Si le nombre de participants est insuffisant, Hansen Institute peut annuler une session au plus tard deux semaines avant son démarrage ; les sommes versées sont alors remboursées intégralement. **Tarifs** : tarifs en vigueur indiqués sur chaque page de formation et sur le présent bulletin, nets de taxes (non assujetti à la TVA, art. 261 du CGI). **Accessibilité** : toute situation de handicap est à signaler en amont ; notre référent handicap, Dominik Hansen (07 82 11 22 85), étudie avec vous les aménagements possibles. **Données personnelles** : vos données sont utilisées pour traiter votre inscription et assurer le suivi administratif et pédagogique de votre formation (Qualiopi). Vous pouvez y accéder, les rectifier ou demander leur suppression en écrivant à hansenformation@gmail.com. **Litiges et médiation** : en cas de litige, une solution amiable est recherchée en priorité, après réclamation écrite à hansenformation@gmail.com. Le stagiaire consommateur peut ensuite saisir gratuitement le médiateur de la consommation : CNPM Médiation Consommation (adhérent CNPM4752), 27 avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, www.cnpm-mediation-consommation.eu. À défaut d'accord, le tribunal compétent est celui de Pau, sauf disposition légale impérative contraire.

INFORMATION PAR E-MAIL (FACULTATIF)

☐ J'accepte de recevoir par e-mail les informations du Hansen Institute (formations, actualités, articles). Je peux me désinscrire à tout moment, gratuitement, par le lien présent dans chaque e-mail.

SIGNATURE

La signature de ce bulletin-contrat vaut acceptation sans réserve des conditions générales.

Fait à : ..... le	Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Bulletin à retourner à SAS HANSEN INSTITUTE, 6 allée de la Maisoeta, 64230 Uzein, ou par e-mail à hansenformation@gmail.com. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur hansen-hypnose.com.

HANSEN INSTITUTE
FORMATIONS · HYPNOSE · THÉRAPIES BRÈVES

SAS HANSEN INSTITUTE · 6 allée de la Maisoeta, 64230 Uzein
Locaux : 6 rue Bernard Palissy, 64230 Lescar · 07 82 11 22 85 ·
hansenformation@gmail.com
N° de déclaration d'activité (OF) : 75 64 04937 64 · Certifié Qualiopi

QUESTIONNAIRE D'INSCRIPTION

Merci de répondre en quelques mots : vos réponses nous aident à adapter la formation à votre projet.

Quelle est votre profession actuelle ?

Pouvez-vous décrire brièvement votre parcours professionnel en lien avec la formation ?

Avez-vous une expérience personnelle de la relation d'aide ou du management ? Si oui, laquelle ?

Avez-vous fait un travail sur vous-même (développement personnel, psychothérapie) ? Si oui, lequel ?

Quels sont vos objectifs professionnels en suivant cette formation ?

Comment avez-vous connu nos formations ?

Y a-t-il autre chose d'important que vous souhaiteriez communiquer aux formateurs (besoins particuliers, aménagements) ?